

siret : 200 086 676 00026

 Mairie de **VILLIERS EN BIERE - 77190**
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
N° 2026-026

l'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à dix-huit heures, le Comité Syndical du SEMEA, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de la LUGAN à Villiers-en-Bière, sous la présidence de Monsieur Jean Philippe POMMERET

	Etaient présents :		Etaient absents :	
CA MELUN VAL DE SEINE				
BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT	Nicolas MINNITI (Suppléant)	Christine PHILIPPE	
DAMMARIE LES LYS			Christophe FAY	Dominique KUNDIG-BORDES
LA ROCHETTE			Patrick PICARD	Jacques MAIGRET
MELUN			Eliana VALENTE	Ségolène DURAND
PRINGY	Jean-Claude DANO	Gérard RECEVEUR (suppléant)	Éric CHOMAUDON	
ST FARGEAU PONTIERRY	Jean MORLAIS		Albert VAN DE BOR	
VILLIERS EN BIERE			Philippe DOTHÉE	Alain TRUCHON
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU				
ACHERES LA FORET	Thierry COUVIGNOU		Jean-Philippe MARTIN	
ARBONNE LA FORET			Pascale CHEMIN	Pascal GIGOT
AVON			Guillaume GOY	Sylvie LACROIX
BARBIZON			Jean-Sébastien BOUILLOT	Gérard BORDEAUX
BOIS LE ROI			Philippe LEFORT	Jean-Pierre MORIN
BOISSY AUX CAILLES			Stéphane CHOULER	Florent VOULOIR
CELY EN BIÈRE		Stéphane CAQUINEAU (Suppléant)	Francis GUERRIER	Guillaume GAUTIER
CHAILLY EN BIÈRE	Pierre SEGRET	Gilles BIARDEAU		
FLEURY EN BIÈRE	Martine BEIGNET		Pierre DE GANAY	
FONTAINEBLEAU			Fanny MALVEZIN	Chrystel SOMBRET
LA CHAPELLE LA REINE			Isabelle MARIE	Olivier HOUY
LE VAUDOUE	Yannick HINAULT		Didier BUGUINET	
NOISY SUR ÉCOLE			André CHARVET	Jocelyne CABRIDENC
PERTHES			Philippe MACAIGNE	Médéric MARY
RECLOSES	Ghislain MICHEL (visio)		Jean-Marc CERCEAU	
ST GERMAIN SUR ECOLE	Jean HELIE	Léonides FRIAS (Suppléant)	Jean-Paul CULINAS	
ST MARTIN EN BIERE	Grégoire DROUOT		Sylvie LAHUNA	
ST SAUVEUR SUR ÉCOLE		Isabelle DAVEAU Suppléante (Visio)	Florence BERTIN	Richard SAUNIER
SAMOIS SUR SEINE			Éric DUMARCHE	Georges FERONE
TOUSSON			Marie-Christine ZANONI	Michaël GOUE
URY	Jean-Philippe POMMERET	Martine PICHARD (Visio) suppléante	Nicole ROUSSEAU	
CC DES DEUX VALLEES				
COURANCES		Emilia NEVES	Espérance VIEIRA	
DANNEMOIS	Murielle -WILK (Visio)		Frédéric ASSEMAT	
MILLY LA FORÊT			Patrick DE BRABANDIER	Amélie FERLAY
MOIGNY SUR ECOLE	Pascal SIMONNOT		Pascal COLINI	
ONCY SUR ÉCOLE			Éric BERNADOU	Alain CARRE-DESODIN
SOISY SUR ECOLE		Marie-Pierre ZOMBORI	Marcel LARIVIERE	

POUVOIRS :

9 Pouvoirs ont été donnés prenant part aux votes :

- Pouvoir de Madame Isabelle MARIE à Monsieur Jean HÉLIE
- Pouvoir de Monsieur Olivier HOUY à Monsieur Pierre SEGRET
- Pouvoir de Monsieur Didier BUGUINET à Monsieur Yannick HINAULT
- Pouvoir de Madame Florence MARTIN SECHAUD à Monsieur Jean MORLAIS
- Pouvoir de Monsieur Philippe DOTHÉE à Monsieur Jean-Philippe POMMERET
- Monsieur Patrick DE BRABANDER (non attribué en raison du non quorum)
- Monsieur André CHARVET (non attribué en raison du non quorum)
- Madame Amélie FERLAY (non attribué en raison du non quorum)

- Pouvoir de Madame Chrystelle SOMBRET (non attribué en raison du non quorum)

Envoyé en préfecture le 22/07/2026

Reçu en préfecture le 22/07/2026

Publié le 24/07/2026

ID : 077-200086676-20260722-2026050-DE



ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT

- Mathieu KOKOT, Directeur du SEMEA, Guillaume PAROT, chargé de mission, Carine GUICHARD et Mélanie CAPUT (Service administratif)

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Date d'affichage et de convocation : 16/06/2026
- Nombre de membres en exercice : 68 – délégués présents : 22
- qui ont pris part aux votes : 22 + 9 pouvoirs

Le quorum n'étant pas atteint la séance est renvoyée au lundi 29 juin 2026 à 18h00
Les avis seront alors valablement rendus, quel que soit le nombre des membres présents.

l'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Comité Syndical du SEMEA, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de LUGAN à Villiers-en-Bière, sous la présidence de Monsieur Jean Philippe POMMERET

	Etaient présents :		Etaient absents :	
CA MELUN VAL DE SEINE				
BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT	Christine PHILIPPE	Nicolas MINNITI (Suppléant)	
DAMMARIE LES LYS			Christophe FAY	Dominique KUNDIG-BORDES
LA ROCHETTE	Patrick PICARD visio	Jacques MAIGRET		
MELUN			Eliana VALENTE	Ségolène DURAND
PRINGY		Gérard RECEVEUR (suppléant)	Éric CHOMAUDON	Jean-Claude DANO
ST FARGEAU PONTIERRY	Jean MORLAIS		Albert VAN DE BOR	
VILLIERS EN BIÈRE	Philippe DOTHEE			Alain TRUCHON
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU				
ACHÈRES LA FORÊT			Jean-Philippe MARTIN	Thierry COUVIGNOU
ARBONNE LA FORET			Pascale CHEMIN	Pascal GIGOT
AVON			Guillaume GOY	LACROIX Sylvie
BARBIZON			Jean-Sébastien BOUILLOT	Gérard BORDEAUX
BOIS LE ROI	Philippe LEFORT	Jean-Pierre MORIN		
BOISSY AUX CAILLES			Stéphane CHOULER	Florent VOULOIR
CELY EN BIÈRE	Francis GUERRIER		Stéphane CAQUINEAU (Suppléant)	Guillaume GAUTIER
CHAILLY EN BIÈRE	Pierre SEGRET		Gilles BIARDEAU	
FLEURY EN BIÈRE	Martine BEIGNET		Pierre DE GANAY	
FONTAINEBLEAU	Fanny MALVEZIN (visio			Chrystel SOMBRET
LA CHAPELLE LA REINE			Isabelle MARIE	Olivier HOUY
LE VAUDOUE	Yannick HINAULT	Didier BUGUINET		
NOISY SUR ÉCOLE	André CHARVET	Jocelyne CABRIDENC		
PERTHES	Philippe MACAIGNE	Médéric MARY		
RECLOSES	Ghislain MICHEL (visio)		Jean-Marc CERCEAU	
ST GERMAIN SUR ÉCOLE	Jean HELIE	Léonides FRIAS (Suppléant)	Jean-Paul CULINAS	
ST MARTIN EN BIÈRE	Grégoire DROUOT visio		Sylvie LAHUNA	
ST SAUVEUR SUR ÉCOLE		Isabelle DAVEAU Suppléante	Florence BERTIN	Richard SAUNIER
SAMOIS SUR SEINE			Éric DUMARCHE	Georges FERONE
TOUSSON			Marie-Christine ZANONI	Michaël GOUE
URY	Jean-Philippe POMMERET	Nicole ROUSSEAU visio		Martine PICHARD (suppléante)
CC DES DEUX VALLEES				
COURANCES			Espérance VIEIRA	Emilia NEVES
DANNEMOIS	Murielle -WILK		Frédéric ASSEMAT	
MILLY LA FORET			Patrick DE BRABANDIER	Amélie FERLAY
MOIGNY SUR ÉCOLE	Pascal COLINI	Estrela DEZERT (Suppléante)		Pascal SIMONNOT
ONCY SUR ECOLE			Eric BERNADOU	
SOISY SUR ECOLE	Marie-Pierre ZOMBORI	Marcel LARIVIERE		

POUVOIRS :

5 Pouvoirs ont été donnés prenant part aux votes :

- Pouvoir de Madame Anne-Marie LUQUET à Monsieur Jacky SEIGNANT
- Monsieur Jean-Claude DANO à Monsieur Gérard RECEVEUR
- Pouvoir de Monsieur Guillaume GAUTIER à Monsieur Francis GUERRIER
- Pouvoir de Monsieur Richard SAUNIER à Madame Isabelle DAVEAU
- Madame Dominique KUNDIG-BORDES à Madame Christine PHILIPPE

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT

- Mathieu KOKOT, Directeur du SEMEA, M. PAROT et Madame CAPUT

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Date d'affichage et de convocation : 24/06/2026
- Nombre de membres en exercice : 68 – délégués présents : 31
- qui ont pris part aux votes : 31 + 5 = 36

CODE ACTION C26 : Recharge granulométrique de la rivière École à DANNEMOIS

Monsieur Guillaume PARROT, chargé de projets au SEMEA, présente le projet de recharge granulométrique envisagé sur la rivière École, à l'aval de la commune de Dannemois.

Il rappelle que cette opération s'inscrit dans le cadre de la compétence GEMAPI exercée par le SEMEA, en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche de l'Essonne.

Le tronçon concerné, classé en première catégorie piscicole, a été identifié comme particulièrement favorable à la mise en œuvre d'une recharge granulométrique au regard de ses caractéristiques initiales (gabarit du cours d'eau, granulométrie, qualité de l'eau et habitats présents), ainsi que de la présence avérée de zones de reproduction pour certaines espèces piscicoles.

Les objectifs poursuivis par cette opération sont les suivants :

- améliorer les qualités écologiques, physico-chimiques et morphologiques du cours d'eau ;
- diversifier et dynamiser les écoulements ;
- restaurer et diversifier les habitats aquatiques ;
- créer des habitats favorables à la reproduction piscicole, notamment par la création de frayères ;
- limiter le développement des herbiers aquatiques ;
- réduire la fréquence des interventions d'entretien sur ce secteur ;
- acquérir un retour d'expérience pour les futurs projets de recharge granulométrique portés par le SEMEA ;
- garantir la non-aggravation du risque d'inondation sur la commune de Dannemois.

L'intervention consiste en la réalisation d'une recharge granulométrique sur un linéaire d'environ **90 mètres** de la rivière École.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à :

- **22 000 € HT** pour la phase d'études et de maîtrise d'œuvre ;
- **15 000 € HT** pour la phase travaux.

Le projet est susceptible de bénéficier d'un financement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de **80 % du montant total de l'opération**.

Par délibération, le comité syndical, à l'unanimité, le projet de recharge granulométrique sur la rivière École à Dannemois et autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à sa réalisation ainsi qu'à solliciter les financements correspondants.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par

- L'envoi en préfecture le :
- Reçu en préfecture le :

Monsieur le Président

Jean Philippe POMMERET